

17 JUILLET 2019

## **COMMUNIQUE**

### ***Le Port de Dieppe partenaire historique de l'entreprise SAIPOL***

**Une dramatique explosion faisant deux victimes entraînait le 17 février 2018 l'arrêt de la production et la mise au chômage technique d'une cinquantaine de salariés de l'usine SAIPOL. Le groupe Avril, soutenu par les collectivités, l'Etat et le Port de Dieppe a depuis construit un projet novateur assurant la renaissance de l'usine de Dieppe spécialisée dans la transformation des graines oléagineuses. Une initiative positive pour les salariés du groupe Avril et le Port de Dieppe, partenaire historique de SAIPOL.**

Le projet de réindustrialisation du site de SAIPOL élaboré par le groupe Avril a été examiné avec la plus grande attention par l'ensemble des collectivités, l'objectif partagé par tous étant de relancer la production industrielle dans les meilleurs délais et dans des conditions de sécurité optimales et de respect de l'environnement, pour les salariés et les habitants.

A cet effet, le groupe Avril s'est engagé à réaliser tous les aménagements nécessaires du site de Dieppe pour assurer à terme la production de protéines végétales issues de colza non OGM. La construction de cette nouvelle unité représentant un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros, la Région a décidé d'une participation financière à hauteur de 4 millions. Le Port de Dieppe a tout mis en œuvre pour faciliter la réindustrialisation du site en travaillant notamment sur les emprises foncières situées sur le domaine portuaire indispensables à la réussite du projet.

**Pour Jean-Christophe Lemaire, Président de la Régie dieppoise des activités portuaires :** *« Le Port de Dieppe, solidaire de l'entreprise Saipol et de ses salariés, a été avec l'Etat et l'ensemble des collectivités concernées moteur pour faire renaître à terme la production industrielle. Le groupe Avril a décidé de se tourner vers l'avenir avec la production de protéines végétales issues de colza non OGM. C'est une innovation mondiale qui s'inscrit dans le cadre du plan protéines porté par l'Etat. Cela représente des dizaines de milliers de tonnes de graines à traiter. C'est une bonne nouvelle pour l'activité commerciale et l'emploi. En 2017, avec 30 escales, le Port de Dieppe traitait 83198 tonnes de tourteaux, huile et colza. Il est heureux que l'entreprise SAIPOL renaisse et demeure ainsi un partenaire fidèle du Port de Dieppe au service de l'économie locale maritime. »*